



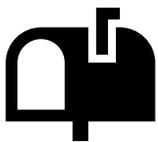
COMMISSION  
DE RÉGULATION  
DE L'ÉNERGIE

## Révision des contrats photovoltaïques

Présentation de la plateforme numérique dédiée au traitement des demandes de réexamen de la situation des producteurs

# PLAN

1. **Activation de votre compte**
2. Description de l'espace numérique
3. Regroupement éventuel de vos installations
4. Enregistrement de la demande de réexamen
  1. Dépôt d'une demande
  2. Réponses à votre demande
5. Vérification de la complétude du dossier de réexamen
  1. Dépôt d'une demande
  2. Réponses à votre demande
6. Instruction de votre dossier



Notification de votre nouveau tarif par voie postale



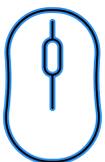
Réception du mail de création de compte à l'adresse vérifiée par le courrier des acheteurs obligés

Pour le reconnaître

- Émetteur :  
noreply.recost@cre.fr
- Objet : Création de votre compte
- Si vous ne le trouvez pas, vérifiez vos spams



Notez votre identifiant de connexion renseigné au sein du mail



Cliquez sur le lien d'activation pour initialiser votre compte

Madame, Monsieur,

En application de l'article 7 du décret n° 2021-1385 du 26 octobre 2021 et de la délibération n° 324 du 28 octobre 2021 de la Commission de régulation de l'énergie (CRE), une plateforme sécurisée a été mise en place visant à recueillir les demandes d'activation de la clause de sauvegarde pour les installations visées par l'article 225 de la loi de finances pour 2021.

Votre identifiant de connexion sur la plateforme est : <votre identifiant>

Afin de pouvoir saisir la CRE, vous devez vous connecter une première fois et renseigner votre mot de passe en cliquant sur le lien à usage unique suivant :

<lien à usage unique>

A la suite de cette première connexion, vous pourrez initier votre demande d'activation de la clause de sauvegarde dans un délai de 3 mois à partir de la date de notification du nouveau tarif par les ministres chargés de l'énergie et du budget. Passé ce délai, il ne sera plus possible de demander une telle activation et le nouveau tarif tel que notifié par les ministres s'appliquera à partir de la date mentionnée dans cette notification.

A la suite de l'activation de la clause de sauvegarde, votre identité sera vérifiée par la CRE. Un accusé d'enregistrement vous sera envoyé et l'application de la révision tarifaire telle que prévue par le décret sera suspendue. Vous pourrez alors compléter votre dossier en vue de son instruction.

En cas de difficultés, nous vous invitons à consulter la Foire Aux Questions de la plateforme en suivant ce lien : <https://www.recost-ecole.cre.fr/faq>. Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur le traitement de vos données, vous pouvez consulter notre page RGPD. Vous pouvez enfin nous contacter directement à l'adresse électronique [revision.photovoltaique@cre.fr](mailto:revision.photovoltaique@cre.fr).

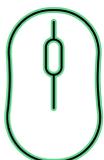
Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.



Entrez un mot de passe  
et le confirmer



Respectez les règles de  
sécurité pour votre mot  
de passe



Validez pour initialiser  
votre compte

## INITIALISER SON MOT DE PASSE

Attention: pour être valide, un mot de passe doit être long d'au minimum 8 caractères

Nouveau mot de passe \*

Votre nouveau mot de passe

Confirmation de mot de passe \*

Votre confirmation de mot de passe

Robustesse du mot de passe

- ! contient au moins une lettre en minuscule
- ! contient au moins une lettre en majuscule
- ! contient au moins un chiffre
- ! contient au moins un caractère spécial
- ! contient au moins 8 caractères

➔ INITIALISER SON MOT DE PASSE



[Foire aux questions](#) | [Mentions légales](#)

# PLAN

1. Activation de votre compte
- 2. Description de l'espace numérique**
3. Regroupement éventuel de vos installations
4. Enregistrement de la demande de réexamen
  1. Dépôt d'une demande
  2. Réponses à votre demande
5. Vérification de la complétude du dossier de réexamen
  1. Dépôt d'une demande
  2. Réponses à votre demande
6. Instruction de votre dossier



L'onglet « Accueil » présente un récapitulatif des demandes de réexamen gérées sur ce compte :

- Les installations concernées ;
- Les étapes en cours ;
- Les transferts en cours.



L'onglet « Accueil » présente aussi une image récapitulative de l'ensemble de la procédure d'une demande de réexamen et les actions associées sur la plateforme.

## ACCUEIL

Sur cette page, j'accède à un aperçu de mes installations et des procédures en cours sur mon compte.

### MES INSTALLATIONS

30 installation(s) est(sont) actuellement contenue(s) dans mon portefeuille d'installations  
0 demande(s) de modification est(sont) en attente de traitement de la part de la CRE  
220 notification(s) est(sont) non lue(s) dans ma messagerie

### MES DÉCLARATIONS

13 installation(s) est(sont) concernée(s) par  
30 exercice(s) de déclaration  
dont 6 est(sont) en attente de ma déclaration  
4 a(ont) été invalidé(s) par la CRE  
0 est(sont) en attente d'un traitement de la part de la CRE  
19 a(ont) été validé(s) par la CRE

### MES TRANSFERTS

5 demande(s) de transfert d'installation est(sont) actuellement en cours  
dont 1 est(sont) en attente de ma validation  
3 est(sont) en attente d'un traitement de la part de la CRE  
1 est(sont) en attente de validation du producteur destinataire du transfert

$t_0$  : date de notification  
du nouveau tarif

$t_0 + 3$  mois  
au plus tard

$t_0 + 11$  mois  
au plus tard

$t_0 + 23$  mois  
au plus tard

Activation de la clause de sauvegarde  
**Vérification d'identité**  
3 mois maximum

Co-construction du dossier avec la CRE  
**Complétude du dossier**  
8 mois maximum

Instruction du dossier par la CRE  
**Documents supplémentaires**  
12 mois maximum

**Suspension du tarif** 16 mois maximum

$t_0 + 19$  mois  
au plus tard

Le producteur est notifié de  
la réduction tarifaire

La CRE enregistre  
la demande

La CRE accuse réception du  
dossier complet

La CRE transmet sa  
proposition au ministre

À la suite de la notification de son nouveau tarif, le producteur ou son représentant dispose d'un délai de 3 mois pour demander le réexamen de la situation de son installation, permettant la suspension de son tarif pour une durée de 16 mois. Pour enregistrer cette demande, la CRE doit vérifier l'habileté de son interlocuteur à l'émettre, donc vérifier son identité. C'est l'objet de cette étape.

La CRE dispose ensuite d'un délai maximal de 8 mois pour déclarer la complétude du dossier. Cette étape vous permet ainsi d'échanger avec la CRE pour construire ce dossier de plan de sauvegarde. Pour cela, vous pourrez envoyer un dossier à la CRE, s'il est considéré comme incomplet, la CRE vous en expliquera les raisons et vous disposerez d'un délai de 2 mois pour proposer un nouveau dossier, et ainsi de suite, jusqu'à aboutir à un dossier complet.

Une fois le dossier considéré comme complet, la CRE procède à son instruction sous un délai raisonnable ne pouvant excéder une période de 12 mois. Cette période permet aux parties de mettre en place le plan de sauvegarde de l'installation. À cet effet, la CRE peut demander la fourniture de documents nécessaire à l'instruction au fond du dossier.

### Déclenchement

À la notification du nouveau tarif.

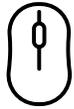
Lors de l'enregistrement de la demande de réexamen suite à la vérification de l'identité.

À la réception du dossier complet.

Conditions de validation de l'exercice



L'onglet « Mes déclarations » présente l'ensemble des étapes des différentes demandes de réexamen pour toutes les installations gérées sur ce compte. Lors de sa création, votre compte n'enregistre qu'une unique installation. Si vous disposez de plusieurs installations, vous avez ensuite la possibilité de les regrouper au sein d'un compte commun.



Lorsque vous cliquez sur l'une des étapes, vous accédez à la page dédiée à l'installations concernée.

**COMMISSION DE RÉGULATION DE L'ÉNERGIE**

Accueil **Mes déclarations** Mes notifications Mes installations Mes transferts Mon compte ▾ FAQ ↗ Se déconnecter

### EXERCICES DE DÉCLARATION

📘 Sur cette page, je peux consulter toutes les campagnes de déclaration auxquelles mes installations participent ou ont participé.  
En sélectionnant une campagne de déclaration, j'accède à son détail ainsi qu'à la liste de mes installations qui sont concernées ou ont été concernées par cette campagne.

Éléments par page: 50 1 - 10 sur 10 < >

Code d'exercice : DOC_SUP-K2	<b>DOCUMENTS SUPPLÉMENTAIRES POUR L'INSTALLATION K2</b>	Date d'ouverture : 27/08/2021 Date limite : 27/08/2022 Date de statut définitif :	Statut : Documents supplémentaires - Attente CRE Nombre de jours restants : 306
Code d'exercice : COMP_DOSS-K2	<b>COMPLÉTUDE DU DOSSIER POUR L'INSTALLATION K2</b>	Date d'ouverture : 27/08/2021 Date limite : 27/04/2022 Date de statut définitif : 27/08/2021	Statut : Complétude du dossier - Validée Nombre de jours restants : 0
Code d'exercice : COMP_DOSS-I5	<b>COMPLÉTUDE DU DOSSIER POUR L'INSTALLATION I5</b>	Date d'ouverture : 19/08/2021 Date limite : 19/04/2022 Date de statut définitif : 19/08/2021	Statut : Complétude du dossier - Validée Nombre de jours restants : 0
Code d'exercice : VERIF_IDEN-I5	<b>VÉRIFICATION D'IDENTITÉ POUR L'INSTALLATION I5</b>	Date d'ouverture : 02/08/2021 Date limite : 02/12/2021 Date de statut définitif : 19/08/2021	Statut : Vérification d'identité - Validée Nombre de jours restants : 0



L'onglet « Mes notifications » récapitule l'ensemble des messages reçus au sujet de vos installations, y compris des copies des mails que vous recevez depuis la plateforme.



## NOTIFICATIONS

Sur cette page, je trouve le résumé de toutes les notifications importantes concernant mes installations. Ces notifications me sont adressées par les agents de la CRE en charge de mener les campagnes de déclaration. En sélectionnant une notification, j'accède au détail du message qui m'est notifié.

### NOTIFICATIONS NON LUES

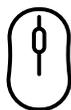
Éléments par page: 50 1 - 50 sur 220 < >

Sélectionner une notification pour l'afficher

Date	Installation	Objet	Message	
17/10/2021	Test BC	Rappel de validation de l'exercice de déclaration	Madame, Monsieur, L'exercice de dé..	LU
15/10/2021	K2	Validation de transfert	Déclarant final valide transfert pour déclarant in..	LU
15/10/2021	K2	Validation de demande de rattachement	Madame, Monsieur, Votre demande de rattac..	LU
15/10/2021	K2	Demande de changement de rattachement	Madame, Monsieur, Vous venez de soumettre..	LU
15/10/2021	I2	Invalidation de transfert	Madame, Monsieur, Votre demande de rattac..	LU
15/10/2021	I2	Demande de changement de rattachement	Madame, Monsieur, Vous venez de soumettre..	LU
14/10/2021	Test BC	Validation de votre dossier - Complétude du dossier -	Madame, Monsieur, Le dossier de demande d..	LU



L'onglet « Mes installations » présente l'ensemble des installations gérées sur ce compte. Lors de sa création, votre compte n'enregistre qu'une unique installation. Si vous disposez de plusieurs installations, vous avez ensuite la possibilité de les regrouper au sein d'un compte commun.



Lorsque vous cliquez sur l'une d'entre elles, vous accédez à sa page dédiée et trouvez ainsi l'ensemble des étapes de la demande de réexamen de cette installation.



Cette page vous permet ainsi de visualiser les informations associées à chaque installation. Si vous décelez une erreur, prenez contact avec un agent de la CRE ou bien contactez l'adresse [revision.photovoltaique@cre.fr](mailto:revision.photovoltaique@cre.fr) pour la corriger.



## MES INSTALLATIONS

Sur cette page, je trouve la liste de mes installations. En sélectionnant une installation, j'accède à la page dédiée à celle-ci.

Éléments par page: 50 1 - 35 sur 35 < >

Code contrat	Nom installation	SIRET	Code Postal	Puissance intégrée au bâti (kWc)	Puissance intégrée simplifiée au bâti (kWc)	Puissance surimposée (kWc)	Puissance au sol (kWc)	Date de début de contrat	Date de fin de contrat	Date de notification	Type de contrat	Code du producteur	Exercice de déclaration	Statut de la déclaration	SIREN du producteur	Société du producteur
K3	K3	54205118000066	75000	0	0	0	760	01/01/2010	01/01/2030	10/08/2021	S10B	P1	Complétude du dossier - Fermé	Complétude du dossier - Fermée (refus définitif)	120027016	P1
M3	CENTRALE PV VOLGELSHEIM	95450974139654	75008	0	0	0	400	01/04/2015	31/03/2035	15/07/2021	S06	P1	Vérification d'identité - Fermé	Vérification d'identité - Fermée	120027016	P1



L'onglet « Mon compte » vous permet de gérer vos informations de compte.



Vous avez ainsi la possibilité de modifier votre mot de passe tout comme vos informations de contact (adresse postale, adresse mail, numéro de téléphone, ajout d'un contact supplémentaire)



[Accueil](#) [Mes déclarations](#) [Mes notifications](#) [Mes installations](#) [Mes transferts](#) [Mon compte](#) [FAQ](#) [Se déconnecter](#)

[Modifier mon mot de passe](#)

[Mes informations de contact](#)

[Mentions légales](#)

## MODIFIER LE MOT DE PASSE

Attention: pour être valide, un mot de passe doit être long d'au minimum 8 caractères

Mot de passe actuel \*



Nouveau mot de passe \*



Confirmation de mot de passe \*



Robustesse du nouveau mot de passe

- ! contient au moins une lettre en minuscule
- ! contient au moins une lettre en majuscule
- ! contient au moins un chiffre
- ! contient au moins un caractère spécial
- ! contient au moins 8 caractères

[MODIFIER LE MOT DE PASSE](#)

[ANNULER](#)



# PLAN

1. Activation de votre compte
2. Description de l'espace numérique
- 3. Regroupement éventuel de vos installations**
4. Enregistrement de la demande de réexamen
  1. Dépôt d'une demande
  2. Réponses à votre demande
5. Vérification de la complétude du dossier de réexamen
  1. Dépôt d'une demande
  2. Réponses à votre demande
6. Instruction de votre dossier



Sur votre compte émetteur possesseur initial de l'installation, retrouvez celle-ci en cliquant sur l'onglet « Mes installations »



Cliquez sur l'installation à transférer

COMMISSION DE RÉGULATION DE L'ÉNERGIE

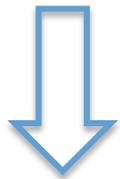
Accueil Mes déclarations Mes notifications **Mes installations** Mes transferts Mon compte ▾ FAQ ↗ Se déconnecter

## MES INSTALLATIONS

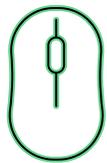
Sur cette page, je trouve la liste de mes installations. En sélectionnant une installation, j'accède à la page dédiée à celle-ci.

Eléments par page: 50 1 - 34 sur 34 < >

Code contrat	Nom installation	SIRET	Code Postal	Puissance intégrée au bâti (kWc)	Puissance intégrée simplifiée au bâti (kWc)	Puissance surimposée (kWc)	Puissance au sol (kWc)	Date de début de contrat	Date de fin de contrat	Date de notification	Type de contrat	Code du producteur	Exercice de déclaration	Statut de la déclaration	SIREN du producteur	Société du producteur
M3	CENTRALE PV VOLGELSHEIM	95450974139654	75008	0	0	0	400	01/04/2015	31/03/2035	15/07/2021	S06	P1	Vérification d'identité - Ouvert	Vérification d'identité - Attente Producteur	120027016	P1



Une fois sur la page de l'installation, descendre jusqu'à l'encart « DEMANDE DE RATTACHEMENT »



Cliquez sur « DEMANDER UN CHANGEMENT DE RATTACHEMENT »

ENVOYER

### DEMANDE DE CHANGEMENT DE RATTACHEMENT

Statut de la demande    Aucune demande en cours

DEMANDER UN CHANGEMENT DE RATTACHEMENT



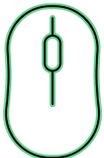
Renseigner l'identifiant de votre compte destinataire



Joindre une attestation sur l'honneur déclarant que vous êtes bien autorisé à procéder au transfert de l'installation du compte émetteur vers le compte destinataire



FACULTATIF : Ajouter un texte explicatif de la demande



Valider pour soumettre votre demande

## Demander un changement de rattachement



  
**Attention**

Les pièces justificatives doivent respecter la règle suivante :  
» Être enregistrée au format xls,xlsx ou pdf

*Attention: Si le producteur cible est un particulier, veuillez saisir son email. Si le producteur cible est une entreprise, veuillez saisir son identifiant.*

Identifiant du producteur cible \*

Saisissez un identifiant

Pièce justificative \*

*Si vous souhaitez envoyer plusieurs pièces justificatives, veuillez à les concaténer dans un pdf unique.*

Choisir un fichier Aucun fichier choisi

Format(s) accepté(s): .xslm, .xls, .pdf

Commentaires

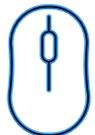
← → | **B** *I* U *I*<sub>x</sub> | ☰ ☷

↑ VALIDER CETTE DEMANDE DE RATTACHEMENT

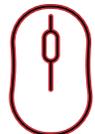
⌛ ANNULER



Une fois votre demande soumise, un agent de la CRE vérifie que vous êtes bien le propriétaire du compte destinataire et valide l'opération



Sur votre compte destinataire, retrouvez la demande en cliquant sur l'onglet « Mes Transferts »



Validez l'opération pour recevoir l'installation sur ce compte destinataire



Accueil Mes déclarations Mes notifications Mes installations **Mes transferts** Mon compte ▾ FAQ ↗ Se déconnecter

## RATTACHEMENT DES INSTALLATIONS

Sur cette page, je trouve la liste de toutes les demandes de transfert d'installations dont je suis le producteur émetteur ou le producteur cible.

## DEMANDES EN COURS

Je peux valider ou invalider ici les demandes de transfert d'installations me concernant.

Éléments par page: 10 1 - 10 sur 10 < >

Nom de l'installation	Producteur initial	Producteur final	Statut de la demande	Créée le ↓	
Centrale photovoltaïque de Fessenheim	P1	P2	EN ATTENTE DE VALIDATION DE 542051180-1	06/09/2021	<input checked="" type="button" value="VALIDER"/> <input type="button" value="INVALIDER"/>

# PLAN

1. Activation de votre compte
2. Description de l'espace numérique
3. Regroupement éventuel de vos installations
- 4. Enregistrement de la demande de réexamen**
  - 1. Dépôt d'une demande**
  2. Réponses à votre demande
5. Vérification de la complétude du dossier de réexamen
  1. Dépôt d'une demande
  2. Réponses à votre demande
6. Instruction de votre dossier



Peu après la notification par le ministère de votre nouveau tarif, vous recevrez un mail explicatif de la démarche à suivre pour enregistrer votre demande d'activation de la clause de sauvegarde sur la plateforme

Pour le reconnaître

- Émetteur : noreply.recost@cre.fr
- Objet : Enregistrement de votre demande – Code contrat
- Si vous ne le trouvez pas, vérifiez vos spams
- Si vous ne le trouvez toujours pas, contactez les services de la CRE à l'adresse « revision.photovoltaique@cre.fr ».

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la réduction tarifaire des contrats d'achat d'électricité d'origine photovoltaïque pour les installations de puissance crête supérieure à 250 kWc, vous disposez de la possibilité de solliciter le bénéfice de la clause de sauvegarde pour votre installation <code installation>. Cette demande de réexamen suspend la réduction du tarif pour une durée maximale de seize mois.

Vous pouvez enregistrer cette demande dans un délai de trois mois à compter de la notification de votre nouveau tarif. Passé ce délai, la demande ne pourra plus être prise en compte par la Commission de régulation de l'énergie (CRE). Pour enregistrer votre demande, nous vous invitons à vous connecter sur votre compte ReCOST en suivant ce lien : <https://www.recost.cre.fr/>.

Vous pourrez retrouver votre installation en cliquant sur la fenêtre « Mes installations ». Au sein de la page dédiée, naviguez jusqu'à l'encart de vérification d'identité où vous pourrez déposer les pièces justificatives démontrant votre qualité de producteur ou de représentant. Un accusé d'enregistrement vous sera délivré après vérification de ces pièces.

Si votre dossier ne peut être enregistré, vous serez informé du motif pour lequel votre demande ne peut être prise en compte. Vous pourrez alors compléter votre demande en suivant la même procédure et ce, tant que le délai de trois mois évoqué ci-dessus n'est pas écoulé.

Afin de vous accompagner dans votre démarche, une notice d'aide récapitulant l'ensemble des justificatifs nécessaires selon votre situation est disponible au téléchargement dans l'encart dédié à la vérification d'identité de la page de votre installation.

En cas de difficultés, nous vous invitons à consulter la Foire Aux Questions de la plateforme en suivant ce lien : <https://www.recost.cre.fr/faq>. Vous pouvez aussi joindre un agent de la CRE dans l'encart « ECHANGES » de la page dédiée à votre installation.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.



Sur votre compte, retrouvez l'installation en cliquant sur l'onglet « Mes installations »

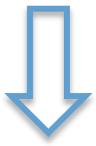


Cliquez sur l'installation pour laquelle vous souhaitez soumettre une demande de réexamen

## MES INSTALLATIONS

Sur cette page, je trouve la liste de mes installations. En sélectionnant une installation, j'accède à la page dédiée à celle-ci.

Code contrat	Nom ↑ installation	SIRET	Code Postal	Puissance intégrée au bâti (kWc)	Puissance intégrée simplifiée au bâti (kWc)	Puissance surimposée (kWc)	Puissance au sol (kWc)	Date de début de contrat	Date de fin de contrat	Date de notification	Type de contrat	Code du producteur
Code_test	Installation de test		13004	540	560	0	0	22/06/2013	22/06/2033	22/09/2021	S10	Producteur test



Une fois sur la page de l'installation, descendre jusqu'à l'encart de « Vérification d'identité »



Télécharger et consulter la liste des documents à fournir, et télécharger le formulaire d'identité



Ajouter les pièces demandées dans la liste des documents à fournir et soumettre la demande

#### EXERCICE: VERIF\_IDEN-VOTRE CODE CONTRAT - VÉRIFICATION D'IDENTITÉ POUR L'INSTALLATION VOTRE CODE CONTRAT

Date de début de l'exercice	25/10/2021
Statut de l'exercice	Vérification d'identité - Attente Producteur
Motif d'invalidation	

Date de fin de l'exercice	25/01/2022
Statut de la déclaration	En attente de déclaration

#### Aide au remplissage

Vérification d'identité - Documents à fournir

TÉLÉCHARGER

Vérification d'identité - Formulaire à remplir

TÉLÉCHARGER

#### Pièces Justificatives

Pièce n°1

Aucun fichier déposé

AJOUTER

TÉLÉCHARGER

SUPPRIMER

SOUMETTRE LA DÉCLARATION



La liste des documents permettant de vérifier votre qualité de producteur ou représentant varie selon votre situation. Cette liste attendue est ainsi expliquée au sein de l'aide « Documents à fournir » disponible au téléchargement sur la page de votre installation. Elle reprend les éléments affichés ci-dessous.

Seul le Producteur, titulaire du contrat d'obligation d'achat concerné par la réduction tarifaire ou son Représentant est recevable à saisir la CRE d'une demande de réexamen.

Afin d'enregistrer une demande de réexamen, il est donc nécessaire que son auteur démontre sa qualité de Producteur ou de Représentant.

La démonstration de la qualité de Producteur **et**, le cas échéant, de son Représentant est apportée :

- si cela concerne une personne physique, par l'indication de ses nom, prénom et adresse (au travers du formulaire de remplissage disponible), ainsi que par la fourniture d'un justificatif d'identité (ex. : carte nationale d'identité) [Pièce 1] ;
- s'il cela concerne une personne morale, par l'indication de sa dénomination ou raison sociale, de sa forme, de l'organe qui la représente légalement et de l'adresse de son siège (au travers du formulaire de remplissage disponible), ainsi que pour une société, par la fourniture d'un extrait du registre du commerce et des sociétés, datant de moins de trois mois [Pièce 2].

Lorsque le Producteur est représenté par un tiers, le Producteur ou le Représentant fournit une copie du contrat de mandat ou tout document en tenant lieu [Pièce 3].

Une copie du contrat d'achat est également fournie [Pièce 4] ainsi qu'une copie du courrier notifiant la réduction tarifaire applicable au Producteur [Pièce 5].



Lors de la soumission de vos pièces, vous recevrez un mail de confirmation.

#### Pour le reconnaître

- Émetteur : noreply.recost@cre.fr
- Objet : Soumission d'un dossier - Vérification d'identité - Code contrat
- Si vous ne le trouvez pas :
  - vérifiez vos spams
  - vérifiez votre adresse mail de contact au sein de la page « Mon compte » → « Mes informations de contact »
  - réessayez de soumettre le dossier
  - contactez les services de la CRE à l'adresse  
« revision.photovoltaique@cre.fr ».

Madame, Monsieur,

En application des dispositions de la loi de finances pour 2021, vous avez sollicité le bénéfice de la clause de sauvegarde pour votre installation <Votre code contrat>.

A ce titre, vous venez de soumettre des pièces permettant de vérifier votre qualité de producteur ou de son représentant. Ces pièces sont visibles sur la page dédiée à votre installation.

Après vérification de ces pièces, vous serez informé sur la plateforme et par voie électronique de l'enregistrement de votre demande.

Si votre dossier ne peut être enregistré, vous serez informé du motif pour lequel votre demande ne peut être prise en compte. Vous pourrez alors compléter votre demande en suivant la même procédure et ce, tant que le délai de trois mois à compter de la notification de votre nouveau tarif par les ministres chargés de l'énergie et du budget n'est pas écoulé.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Rappel de votre identifiant de connexion : <Votre identifiant producteur>



Une fois le délai de 3 mois écoulé à compter de la réception de votre notification, vous n'aurez plus la possibilité d'enregistrer votre demande de réexamen.

#### EXERCICE: VERIF\_IDEN-VOTRE CODE CONTRAT - VÉRIFICATION D'IDENTITÉ POUR L'INSTALLATION VOTRE CODE CONTRAT

Date de début de l'exercice	25/10/2021	Date de fin de l'exercice	25/01/2022
Statut de l'exercice	Vérification d'identité - Attente Producteur	Statut de la déclaration	En attente de déclaration
Motif d'invalidation			

#### Aide au remplissage

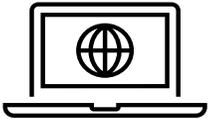
Vérification d'identité - Documents à fournir	<a href="#">TÉLÉCHARGER</a>
Vérification d'identité - Formulaire à remplir	<a href="#">TÉLÉCHARGER</a>

#### Pièces Justificatives

Pièce n°1	Aucun fichier déposé	<a href="#">AJOUTER</a> <a href="#">TÉLÉCHARGER</a> <a href="#">SUPPRIMER</a>
<a href="#">SOUMETTRE LA DÉCLARATION</a>		

# PLAN

1. Activation de votre compte
2. Description de l'espace numérique
3. Regroupement éventuel de vos installations
- 4. Enregistrement de la demande de réexamen**
  1. Dépôt d'une demande
  - 2. Réponses à votre demande**
5. Vérification de la complétude du dossier de réexamen
  1. Dépôt d'une demande
  2. Réponses à votre demande
6. Instruction de votre dossier



Si, après examen par la CRE, vos pièces ne permettent pas de vérifier votre identité, vous recevrez un mail explicatif et pourrez modifier votre demande au sein de la plateforme en répétant les opérations décrites précédemment. Vous pouvez répéter cette opération tant que le délai de 3 mois à compter de la réception de votre notification n'est pas expiré.

Pour le  
reconnaitre

- Émetteur : noreply.recost@cre.fr
- Objet : Invalidation de votre dossier – Vérification d'identité - Code contrat

Madame, Monsieur,

En application des dispositions de la loi de finances pour 2021, vous avez sollicité le bénéfice de la clause de sauvegarde pour votre installation <Votre code contrat>.

Après vérification des pièces fournies pour attester de votre qualité de producteur ou de représentant de celui-ci, votre demande n'a pas pu être enregistrée.

Vous avez toujours la possibilité de reformuler une demande, tant que le délai de trois mois à compter de la notification de votre tarif par les ministres chargés de l'énergie et du budget n'est pas expiré. Passé ce délai, votre demande de réexamen ne pourra plus être enregistrée par les services de la CRE. Je vous remercie de bien vouloir tenir compte du motif suivant avant de soumettre de nouvelles pièces :

<Motif du refus exprimé par l'agent CRE>

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Rappel de votre identifiant de connexion : <Votre identifiant producteur>



Si, après examen par la CRE, vos pièces permettent de vérifier votre identité, vous recevrez un mail automatique d'enregistrement de votre demande de réexamen

Pour le reconnaître

- Émetteur : noreply.recost@cre.fr
- Objet : Validation de votre dossier – Vérification d'identité - Code contrat



Vous recevrez par la suite un courrier postal venant lui aussi confirmer l'enregistrement de votre demande de réexamen et récapituler vos droits nés de cette décision

Madame, Monsieur,

En application des dispositions de la loi de finances pour 2021, vous avez sollicité le bénéfice de la clause de sauvegarde pour votre installation <Code d'Installation>.

Les pièces fournies pour attester de votre qualité de producteur de représentant de celui-ci ont conduit à l'enregistrement de votre demande.

A compter du 1er du <Mois et année de validation de l'exercice>, la réduction tarifaire applicable à votre installation fixée par les ministres chargés de l'énergie et du budget est suspendue pour une période qui ne peut excéder seize mois.

A compter de <Date de validation de l'exercice>, la CRE dispose d'un délai de huit mois pour s'assurer de la complétude du dossier. A cette fin, vous pouvez dès à présent envoyer les pièces constitutives de votre dossier.

Pour cela, je vous invite à vous connecter sur votre compte ReCOST en suivant ce lien : <https://www.recost.cre.fr/>. Vous pourrez ainsi retrouver votre installation en cliquant sur l'onglet « Mes installations ».

Au sein de la page dédiée à votre installation, naviguez jusqu'à l'encart de complétude du dossier où vous pourrez déposer les pièces nécessaires au traitement de votre demande prévues par la délibération n° 324 du 28 octobre 2021 de la CRE. Pour la transmission du plan d'affaires devant être obligatoirement fourni, un modèle est disponible au téléchargement sur la plateforme.

Afin de faciliter votre démarche, une notice d'aide récapitulant l'ensemble des justificatifs nécessaires selon votre situation est disponible au téléchargement dans l'encart dédié à la complétude du dossier. Cette notice précise notamment le contenu attendu dans le plan d'affaires obligatoire.

Tout au long de la phase de complétude, vous serez accompagné par les services de la CRE dans la construction de votre dossier. Ainsi, si votre dossier fait l'objet d'une demande de pièces ou informations complémentaires, vous en serez informé au sein de la plateforme ainsi que par voie électronique au travers d'un message précisant le caractère incomplet du dossier déposé. Vous disposerez alors d'un délai de deux mois pour compléter votre dossier.

En cas de difficultés, je vous invite à consulter la Foire Aux Questions de la plateforme en suivant ce lien : <https://www.recost.cre.fr/faq>. Vous pouvez aussi joindre un agent de la CRE dans l'encart « ECHANGES » de la page dédiée à votre installation.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Rappel de votre identifiant de connexion : <identifiant producteur>

# PLAN

1. Activation de votre compte
2. Description de l'espace numérique
3. Regroupement éventuel de vos installations
4. Enregistrement de la demande de réexamen
  1. Dépôt d'une demande
  2. Réponses à votre demande
- 5. Vérification de la complétude du dossier de réexamen**
  - 1. Dépôt d'une demande**
  2. Réponses à votre demande
6. Instruction de votre dossier



Lors de l'enregistrement de votre demande de réexamen, vous avez reçu un mail explicatif de la démarche à suivre pour déposer le dossier d'examen de la situation de votre installation



Sur votre compte, retrouvez l'installation en cliquant sur l'onglet « Mes installations »



Cliquez sur l'installation pour laquelle vous souhaitez soumettre le dossier de réexamen de sa situation



Accueil Mes déclarations Mes notifications **Mes installations** Me

## MES INSTALLATIONS

Sur cette page, je trouve la liste de mes installations. En sélectionnant une installation, j'accède à la page dédiée à celle-ci.

Code contrat	Nom installation	SIRET	Code Postal	Puissance intégrée au bâti (kWc)	Puissance intégrée simplifiée au bâti (kWc)	Puissance surimposée (kWc)	Puissance au sol (kWc)	Date de début de contrat	Date de fin de contrat	Date de notification	Type de contrat	Code du producteur
Code_test	Installation de test		13004	540	560	0	0	22/06/2013	22/06/2033	22/09/2021	S10	Producteur test



Une fois sur la page de l'installation, descendre jusqu'à l'encart de « Complétude du dossier »



Télécharger le plan d'affaires à remplir ainsi que la notice de remplissages associée détaillant les justificatifs nécessaires à la vérification des valeurs du plan d'affaires



Ajouter les justificatifs conformément à la délibération de la CRE n°324 du 28 octobre 2021 et aux recommandations de la notice de remplissage. Le dépôt est réalisé au sein de l'encart « Autres pièces Justificatives »

#### EXERCICE: COMP\_DOSS-VOTRE CODE CONTRAT - COMPLÉTUDE DU DOSSIER POUR L'INSTALLATION VOTRE CODE CONTRAT

Date de début de l'exercice	26/10/2021
Statut de l'exercice	Complétude du dossier - Ouverte

Date de fin de l'exercice	26/06/2022
Statut de la déclaration	En attente de déclaration

##### Aide au remplissage

Plan d'affaires type		<a href="#">TÉLÉCHARGER</a>
Notice de remplissage		<a href="#">TÉLÉCHARGER</a>

##### Plans d'affaires

Plan d'affaires n°1	<i>Aucun fichier déposé</i>	<a href="#">AJOUTER</a> <a href="#">TÉLÉCHARGER</a> <a href="#">SUPPRIMER</a>
---------------------	-----------------------------	---

##### Autres pièces Justificatives

Pièce n°1	<i>Aucun fichier déposé</i>	<a href="#">AJOUTER</a> <a href="#">TÉLÉCHARGER</a> <a href="#">SUPPRIMER</a>
-----------	-----------------------------	---

[✓ SOUMETTRE LA DÉCLARATION](#)



La liste des documents permettant d'apprécier votre viabilité économique varie selon votre situation. Cette liste attendue est ainsi détaillée au sein de la délibération n° 324 du 28 octobre 2021 de la CRE. Elle reprend notamment les éléments listés ci-dessous.

S'agissant des mesures de renégociation des contrats de gestion et de maintenance, la CRE estime que ces mesures peuvent porter sur tous les contrats conclus pour l'exécution du Contrat d'achat et ayant un impact financier significatif sur l'exploitation de la centrale, lesquels incluent notamment les prestations d'entretien et de maintenance, les contrats de gestion d'actifs, les baux locatifs ou encore les contrats d'assurance [Pièce 6]. Pour chaque contrat concerné, le Producteur communiquera à la CRE le contrat initial et le nouveau contrat ou avenant, ou s'il n'a pas encore été signé, le projet de contrat ou d'avenant.

S'agissant des mesures portant sur ses fonds propres [Pièce 7], le Producteur transmettra dans son dossier de saisine le niveau de fonds propres initial de la Special Purpose Vehicle (SPV) ou de la société au sein de laquelle est logée l'actif de production, les évolutions passées et les évolutions adoptées ou envisagées.

S'agissant des mesures de renégociation de la dette [Pièce 8], notamment au travers d'un refinancement ou d'une prolongation de la durée de remboursement, lorsque le Producteur envisage de telles mesures, il fournit à l'appui de sa demande de réexamen, le contrat initial et les pièces justificatives illustrant l'état des négociations en cours avec les groupes de prêteurs (il pourra s'agir notamment d'un récapitulatif des termes de restructuration de la dette en cours de négociation voire agréés, dont la mise en place pourra se faire de façon subséquente une fois l'ensemble des accords des parties obtenus).

S'agissant des mesures portant sur la structuration contractuelle ou juridique de la société [Pièce 9], le Producteur fournit à la CRE les procès-verbaux d'assemblée générale actant ces modifications et toute pièce permettant d'en apprécier la portée.

Dans le cas où le Producteur souhaite transmettre d'autres pièces permettant d'attester la mise en place de Mesures de redressement et de soutien, celles-ci sont numérotées. [Pièce 10].

Pour l'appréciation des effets de la Réduction tarifaire sur sa viabilité économique, le Producteur joint à son dossier de réexamen, les pièces suivantes à sa disposition :

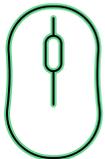
- [Pièce 11] Les liasses fiscales (comptes de résultat, bilan et annexes) du Producteur concerné par la révision tarifaire depuis les premiers décaissements, ou en cas de Rachat de l'Installation, à partir de son Acquisition par le Producteur ;
- [Pièce 12] Les rapports des commissaires aux comptes (CAC) incluant les annexes aux comptes depuis l'initiation du projet, ou en cas de Rachat de l'Installation, à partir de son Acquisition par le Producteur ;
- [Pièce 13] Les rapports de gestion depuis l'initiation du projet dès lors qu'ils ont été établis par le Producteur ou, en cas de Rachat de l'Installation, à partir de son Acquisition par le Producteur ;
- [Pièce 14] Un document présentant les derniers comptes disponibles proforma (avec les éventuels retraitements afin de permettre leur comparabilité) ;
- [Pièce 15] Un organigramme juridique du groupe à jour, ainsi que les statuts de la société, le K-Bis et le cas échéant le pacte d'associés ;
- [Pièce 16] Les contrats de financement associés au projet et, le cas échéant, le contrat d'acquisition ou de cession. Le Producteur devra également fournir les documents d'accord de trésorerie intragroupe (convention d'avance en compte courant par exemple).

Le Producteur élabore et joint par ailleurs les pièces suivantes :

- [Pièce 17] Un document présentant la structure capitalistique, avec le détail de détention du capital des actionnaires ;
- [Pièce 18] Un tableau présentant les distributions passées et éventuellement envisagées sur la période restante vis-à-vis de ses actionnaires. Le Producteur devra fournir les divers documents à l'appui attestant des distributions passées (PV d'Assemblée Générale, comptes ou rapports de gestion) ;
- [Pièce 19] Deux plans d'affaires du Producteur qui figureront au format standard sur la Plateforme. Ces plans d'affaires s'appuient, pour la période passée, sur des données réelles qu'il s'agisse, par exemple, des coûts d'investissement ou d'Acquisition, des charges d'exploitation ou du niveau de production.
  - o un premier plan d'affaires intégrant le tarif initial de l'Installation pour toute la durée du Contrat d'achat ;
  - o un deuxième plan d'affaires intégrant le tarif initial de l'Installation et le nouveau tarif, à partir de sa notification, pour la durée restante du Contrat d'achat. Ce plan n'intègre pas les mesures de redressement et de soutien proposées.Ces plans d'affaires sont accompagnés des éléments permettant de justifier les éventuelles hypothèses retenues par le Producteur pour les compléter, en particulier les hypothèses d'affectation des charges en cas de financement en « portefeuille », ainsi que le modèle financier du projet établi par le producteur si disponible. Ces éléments devront également justifier les hypothèses fournies concernant les éventuelles autres activités commerciale, artisanale, agricole ou industrielle dont la viabilité serait compromise du fait de la révision tarifaire [Pièce 20].

Dans le cas où le Producteur souhaite transmettre toute pièce qui lui semblerait pertinente pour l'appréciation de sa situation, celles-ci sont numérotées [Pièce 21].

L'ensemble de ces documents devra être déposé sur la plateforme ReCOST ou, le cas échéant, envoyé par voie postale, en respectant la numérotation précédemment décrite. Toutes les pièces sont fournies au format « Word » ou « PDF » à l'exception des plans d'affaires [Pièce 19], fournis au format « Excel » avec liens et formules apparents pour les données de calcul et sans macro de calcul. Il ne comporte aucun mot de passe ni feuille, cellule, colonne ou ligne masquées. Le format standard est fourni sur la plateforme.



Lorsque vous souhaitez ajouter un plan d'affaires...

Plans d'affaires

Plan d'affaires n°1

Aucun fichier déposé

AJOUTER

TÉLÉCHARGER

SUPPRIMER



...La plateforme effectue des vérifications basiques pour détecter d'éventuelles incohérences (problèmes d'unités, d'homogénéités...).



...Corrigez ces erreurs puis ajoutez le plan d'affaires. En cas de difficultés à produire un plan d'affaires valide, veuillez contacter la CRE.

### Ajouter un plan d'affaires

Plan d'affaires \*

Choisir un fichier Plans\_d\_affaires\_invalide.xlsm

Format(s) accepté(s): .xlsm, .xls

- Onglet "Données\_d'entrée", Cellule B16 - B17 Vous avez renseigné un tarif d'achat révisé supérieur au tarif historique. Veuillez vérifier le contenu de ces deux cellules (valeur et unité)
- Onglet "Données\_d'entrée", Cellule B13 Vous avez renseigné une puissance inférieure à 250 MWc. Veuillez vérifier l'unité utilisée, la valeur étant demandée en MWc.

AJOUTER LE PLAN D'AFFAIRE

ANNULER

### Ajouter un plan d'affaires

Plan d'affaires \*

Choisir un fichier Plan d'affaires valide.xlsm

Format(s) accepté(s): .xlsm, .xls

Le fichier sélectionné est valide

AJOUTER LE PLAN D'AFFAIRE

ANNULER





Lors de la soumission de votre dossier, vous recevrez un mail de confirmation.

#### Pour le reconnaître

- Émetteur : noreply.recost@cre.fr
- Objet : Soumission d'un dossier - Complétude du dossier - Code contrat
- Si vous ne le trouvez pas :
  - vérifiez vos spams
  - vérifiez votre adresse mail de contact au sein de la page « Mon compte » → « Mes informations de contact »
  - réessayez de soumettre le dossier
  - contactez les services de la CRE à l'adresse « revision.photovoltaique@cre.fr ».

Madame, Monsieur,

En application des dispositions de la loi de finances pour 2021, vous avez sollicité le bénéfice de la clause de sauvegarde pour votre installation <Votre code contrat>.

A ce titre, vous venez de soumettre un dossier pour votre demande de réexamen. Ce dossier est visible sur la page dédiée à votre installation.

Je vous rappelle qu'à compter de l'accusé d'enregistrement délivré après vérification de votre qualité de producteur ou de représentant de celui-ci, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) dispose d'un délai de huit mois pour s'assurer de la complétude de votre demande de réexamen.

Tout au long de cette phase, vous serez accompagné par les services de la CRE dans la construction de votre dossier. Ainsi, dans le cas où celui-ci fait l'objet d'une demande de pièces ou informations complémentaires, vous recevrez un courriel précisant le caractère incomplet de votre dossier et disposerez alors d'un délai de deux mois pour le compléter.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Rappel de votre identifiant de connexion : <Votre identifiant producteur>

# PLAN

1. Activation de votre compte
2. Description de l'espace numérique
3. Regroupement éventuel de vos installations
4. Enregistrement de la demande de réexamen
  1. Dépôt d'une demande
  2. Réponses à votre demande
- 5. Vérification de la complétude du dossier de réexamen**
  1. Dépôt d'une demande
  - 2. Réponses à votre demande**
6. Instruction de votre dossier



Si, après examen par la CRE, votre dossier n'est pas considéré comme complet, vous recevrez un mail explicatif et pourrez modifier votre demande au sein de la plateforme en répétant les opérations décrites précédemment.

Vous disposez alors d'un **délai de 2 mois** pour soumettre à nouveau votre dossier.

Pour le reconnaître

- Émetteur : noreply.recost@cre.fr
- Objet : Invalidation de votre dossier - Complétude du dossier - Code contrat

Madame, Monsieur,

En application des dispositions de la loi de finances pour 2021, vous avez sollicité le bénéfice de la clause de sauvegarde pour votre installation <Votre code contrat>.

Je vous informe que votre dossier fait l'objet d'une demande de pièces ou informations complémentaires pour la ou les raison(s) suivante(s) :

<Motif de l'incomplétude exprimé par la CRE>

Merci de bien vouloir adresser la ou les pièce(s) et information(s) dans un délai de deux mois à compter de la présente demande de complément. A l'expiration de ce délai, ce dossier peut faire l'objet d'une décision de rejet par la Commission de régulation de l'énergie. En cas de circonstances dûment motivées, ce délai pourra être prorogée, avant son échéance, d'une durée ne pouvant excéder 6 mois.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Rappel de votre identifiant de connexion : <Votre identifiant producteur>



Si vous n'avez pas dans la possibilité de fournir votre nouveau dossier sous 2 mois, veuillez contacter la CRE dans les plus brefs délais pour en expliquer les raisons



Si, après examen par la CRE, votre dossier est considéré comme complet, vous recevrez un mail automatique de déclaration de complétude

Pour le reconnaître

- Émetteur : noreply.recost@cre.fr
- Objet : Validation de votre dossier - Complétude du dossier - Code contrat



Vous recevrez par la suite un courrier postal venant lui aussi confirmer la complétude de votre dossier et récapituler vos droits nés de cette décision

Madame, Monsieur,

En application des dispositions de la loi de finances pour 2021, vous avez sollicité le bénéfice de la clause de sauvegarde pour votre installation <Votre code contrat>.

J'ai le plaisir de vous informer que votre dossier de demande de réexamen est complet.

Votre demande sera instruite dans un délai raisonnable ne pouvant être supérieur à 12 mois à compter de la réception de votre dossier.

Des documents supplémentaires pourront être demandés durant cette période pour les besoins de l'instruction. Dans ce cas, vous serez informé de cette demande au travers de la plateforme ainsi que par voie électronique.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses .

Rappel de votre identifiant de connexion : <Votre identifiant producteur>

# PLAN

1. Activation de votre compte
2. Description de l'espace numérique
3. Regroupement éventuel de vos installations
4. Enregistrement de la demande de réexamen
  1. Dépôt d'une demande
  2. Réponses à votre demande
5. Vérification de la complétude du dossier de réexamen
  1. Dépôt d'une demande
  2. Réponses à votre demande
- 6. Instruction de votre dossier**



Durant l'instruction de votre dossier, la CRE peut nécessiter des pièces supplémentaires. Le cas échéant, vous en serez notifiés par mail.

Pour le reconnaître

- Émetteur : noreply.recost@cre.fr
- Objet : Documents supplémentaires  
- Demande de documents supplémentaires - Code contrat



Une fois sur la page de l'installation, descendre jusqu'à l'encart de « Documents supplémentaires »



Télécharger la liste des documents supplémentaires attendus. Elle récapitule les informations nécessaires ainsi que le délai pour les transmettre



Ajouter les informations demandées et soumettre ces pièces

Madame, Monsieur,

En application des dispositions de la loi de finances pour 2021, vous avez sollicité le bénéfice de la clause de sauvegarde pour votre installation <Votre code contrat>.

Pour l'instruction de votre dossier, je vous prie de bien vouloir adresser les documents supplémentaires mentionnés au sein de la page dédiée à votre installation sur votre compte ReCOST.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Rappel de votre identifiant de connexion : <Votre identifiant producteur>

EXERCICE: DOC\_SUP-VOTRE CODE CONTRAT - DOCUMENTS SUPPLÉMENTAIRES POUR L'INSTALLATION VOTRE CODE CONTRAT

Date de début de l'exercice	26/10/2021	Date de fin de l'exercice	26/10/2022
Statut de l'exercice	Documents supplémentaires - Attente	Statut de la déclaration	En attente de déclaration
Motif d'invalidation	Producteur		

Aide au remplissage		
Documents supplémentaires	Liste de documents attendus - 2021_10_26	<a href="#">TÉLÉCHARGER</a>

Pièces Justificatives		
Pièce n°1	Aucun fichier déposé	<a href="#">AIDUTER</a> <a href="#">TÉLÉCHARGER</a> <a href="#">SUPPRIMER</a>
		<a href="#">SOUMETTRE LA DÉCLARATION</a>